

Conseil de sécurité

Distr. générale
31 mai 2005
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 5190e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège, à New York, le mardi 31 mai 2005, à 11 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès verbal :

« À sa 5190e séance, tenue à huis clos le 31 mai 2005, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "La situation concernant l'Iraq".

Comme suite à la décision prise à la 5189e séance, le Président, agissant en vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité S. E. M. Hoshyar Zebari, Ministre iraquien des affaires étrangères, à participer à l'examen de la question.

Les membres du Conseil et S. E. M. Hoshyar Zebari, Ministre iraquien des affaires étrangères, ont eu un échange de vues constructif. »

05-36650 (F) 310505 310505